

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

ÉCOLE SANCTA-MARIA

No 130

Procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2022 du Conseil d'établissement de l'école Sancta-Maria à 18 h 30 en rencontre Teams.

Présences : François Lessard, Audrey Bergeron, Annie Martel, Sophie Martineau-Dupont, Karine Masson, Annie Larochelle, Hélène Gagnon et Caroline Rodrigue

Direction : Martin Thériault

CET2122-019 **1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Karine Masson et appuyé par Annie Larochelle d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant un point au varia pour l'adoption du guide des parents pour le service de garde.

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Procès-verbal
 - 2.1 Approbation du procès-verbal du 15 février 2022
 - 2.2 Suivi au procès-verbal
- 3.0 Informations
 - 3.1 Parole à la direction :
 - 3.1.1 Organisation scolaire 2022-2023
 - 3.1.2 Règles de classement et de passage d'un niveau à l'autre
 - 3.2 Parole aux enseignantes
 - 3.3 Parole au Service de garde
 - 3.4 Parole à la déléguée du comité de parents
- 4.0 Correspondance
- 5.0 Varia
- 6.0 Date de la prochaine rencontre : 14 juin 2022
- 7.0 Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

CET2122-020 **2.0 Procès-verbal**

2.1 Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Karine Masson nous fait part de quelques corrections à apporter au procès-verbal. Tout d'abord, au point 3.1 le programme « Bouge au cube » prends une majuscule. Au point 4.2, nous devrions lire Ce que je n'aime pas ou ce que j'améliorerais de la classe extérieure? Ensuite au point 5.3, nous devons ajouter une virgule après le 4 février et ajouter une majuscule à la Savonnerie des Cantons. Finalement, on devrait écrire la vidéo au lieu de le vidéo au point 7.0.

Caroline Rodrigue tient à préciser que lors de la journée pédagogique du 7 mars, il est inscrit que les élèves ont mangé de la tige sur la neige mais étant donné l'absence de neige, ils ont plutôt dégusté des crêpes au sirop d'érable. Il est proposé par Sophie Martineau-Dupont d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 février 2022 en y apportant les corrections mentionnées précédemment.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Suivi au procès-verbal

François Lessard demande pourquoi la résolution de Amélie Ruel et Marie-Pier Beloin ne se trouve pas dans le précédent procès-verbal. Martin Thériault lui fait part que Sonya Comptois doit vérifier les normes et retravailler la résolution afin de s'assurer de la conformité de la demande. Une fois celle-ci rédigée en bonne et due forme, elle sera envoyée à François Lessard et ajoutée au procès-verbal.

3.0 **Informations**

3.1 **Parole à la direction**

3.1.1 **Organisation scolaire 2022-2023**

Pour le moment, il y a deux classes de préscolaire, soit une de maternelle 4 ans et une de maternelle 5 ans. Une classe de première année, une classe de 2/3 année, une classe de 3/4 année et une classe de 5/6 année.

3.1.2 **Règles de classement et de passage d'un niveau à l'autre**

Martin Thériault présente le document. Aucun changement majeur.

3.2 **Paroles aux enseignantes**

La page Facebook fait un beau résumé des activités vécues à l'école. Nous en avons fait beaucoup depuis la dernière réunion. Il y a eu l'activité de la persévérance scolaire pour toute l'école. Les élèves de 5/6 année ont eu le tournoi de hockey à l'aréna de Coaticook. Tous les élèves de l'école ont eu la chance de visiter le Musée de l'ingéniosité J.Armand Bombardier à Valcourt. Nous avons fait un babillard et des messages d'encouragement pour démontrer notre appui à l'enseignant d'anglais Oleksander qui est d'origine ukrainienne. Nous sommes allés au cinéma visualiser le film « Le lion et le loup ». Il y a eu le déménagement et l'aménagement de la bibliothèque. Nous avons eu beaucoup de plaisir à piéger et se faire piéger lors de la journée du poisson d'avril. Demain, nous aurons la visite du véhicube de la tournée du Grand Défi Pierre Lavoie. La psychoéducatrice a fait une animation sur la différence et l'intimidation dans les classes de 3/4 et 5/6. Finalement, les élèves ont eu la chance d'aller travailler à la classe extérieure. La classe de 1^{re} année et leur enseignante incitent les autres classes à y aller.

3.3 **Parole au Service de garde**

Vendredi dernier a eu lieu la journée pédagogique sur le thème de « Pâques à l'eau ». Les enfants sont allés se baigner à La Frontalière et ensuite ils ont fait des activités en lien avec la fête. Ils ont eu également des activités sur les thèmes du temps des sucres, les Amérindiens, l'alimentation et le défi Tchín Tchín. Il y a eu différents petits tours de poissons d'avril et des activités de Pâques.

3.4 **Parole à la déléguée du comité de parents**

Il y a eu environ trois rencontres depuis la dernière réunion. Le comité désire sonder les parents sur des sujets de formation pouvant les intéresser. Constatant la hausse de l'anxiété chez les jeunes, ils veulent aller dans ce sens et aider les parents. Un sondage sera envoyé pour savoir les intérêts et besoins de chacun. Il y aura un colloque pour les parents qui aura lieu samedi 28 mai à Victoriaville. Il y a encore des places de disponible. Le comité offre la formation et la nuit à l'hôtel. Dès l'automne prochain, le théâtre Parmi nous offrira une pièce dans les 3 secteurs du centre de services des Hauts-Cantons. Elle sera présentée à la place publique de la Frontalière ou au Pavillon des arts et de la culture. Ce sera gratuit pour les parents. L'enjeu reste d'attirer le maximum de parents. Durant les rencontres, il a aussi été question des frais chargés aux parents et de la politique des frais qui sera adopté pour que le tout soit conforme et claire.

4.0 **Correspondance**

Aucune correspondance.

5.0 **Varia**

Adoption du guide des parents pour le service de garde

Ce guide explique le fonctionnement et les objectifs du service de garde. Le seul changement apporté à ce document se trouve à la page 4 et concerne la tarification des journées pédagogiques. Au départ, des frais de 4 \$ était demandé aux parents lors des journées pédagogiques pour assumer les coûts des activités et des sorties. Dans ce guide le montant a été enlevé afin de satisfaire aux exigences et aux taux d'inflation.

Annie Martel propose d'adopter le guide des parents pour le service de garde tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

6.0 Date de la prochaine rencontre : Mardi, 14 juin 2022 à 18h00

CET 2122-022 **7.0 Levée de l'assemblée**

Proposée par Sophie Martineau-Dupont à 19h09.

François Lessard, présidente

Martin Thériault, directeur